###### 

###### ANNEXE B

###### PRIX D’EXCELLENCE EN ENCADREMENT

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Année universitaire 2017 - 2018**

1. Nom de la candidate ou du candidat :
2. Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date d’obtention :
3. Nombre d’années d’expérience en enseignement à l’U de M :
4. Campus d’appartenance :

Faculté (s’il y a lieu) :

École/Dép./Secteur :

1. Contenu du dossier de candidature (cf. partie B.3 du document d’information)

* le **formulaire de candidature** dûment rempli (copie à l’annexe B);
* un **texte de présentation** préparé par la candidate ou le candidat expliquant sa conception de l’enseignement et de l’apprentissage ainsi que la manière dont elle se traduit dans sa pratique d’encadrement (maximum 5 pages, 12 pt, Times New Roman, 1,5 interligne);
* des **lettres circonstanciées** relatives à l’encadrement de la part de la directrice ou du directeur de l’école, du département ou du secteur ainsi que des collègues de l’Université ou d’autres institutions où ont lieu les activités d’encadrement (3 maximum);
* une **lettre d’appui de la doyenne ou du doyen** faisant ressortir les qualités exceptionnelles de la candidature en tenant compte des critères de sélection;
* une **synthèse des rapports d’évaluation de l’enseignement (cinq dernières années maximum)** par les étudiantes et les étudiants. Des commentaires en provenance d’anciens étudiants et étudiantes peuvent également être soumis sous forme de lettres (maximum cinq lettres); et
* **toute autre information jugée pertinente**.

Le dossier complet doit être remis par l’instance ou la personne qui propose la candidature **au plus tard le vendredi 30 mars 2018** au :

Bureau du vice-recteur adjoint à l’enseignement et aux affaires professorales

Pièce 247 - Pavillon Léopold-Taillon

Université de Moncton

Moncton (NB) E1A 3E9

*N.B. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.*